

# Labbeville



## infos



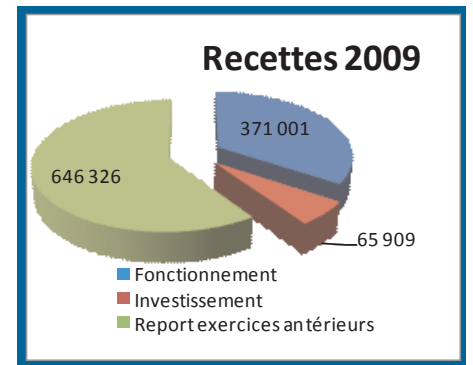
Le Bulletin  
d'Informations  
Municipales

Mars 2009  
n°34

**Depuis Septembre ouverture  
de la Mairie  
les 1er et 3e Samedi**



l'Arbre de Noël des  
Enfants p. 10

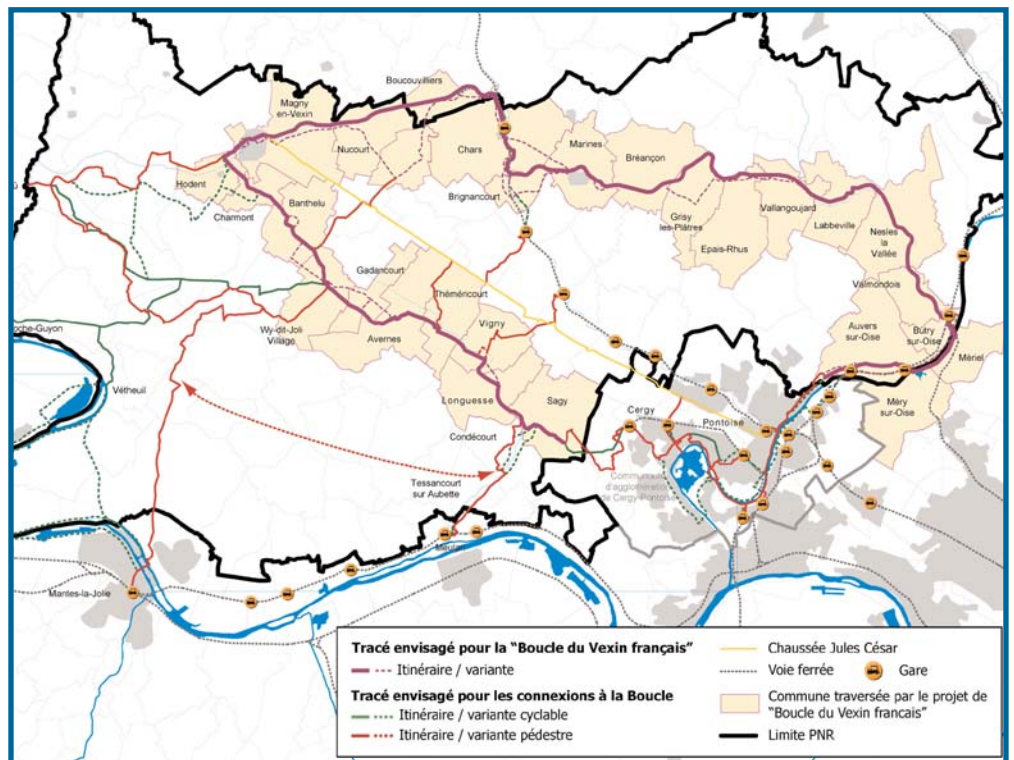


Budget 2009 p. 14



Recensement p. 10

La Boucle du Vexin p. 12



Hommage à Pierre Meyer  
notre ancien Maire



*Voici un bulletin d'informations municipales rénové, tout en couleurs pour cette nouvelle année que nous allons vivre ensemble en regardant les enjeux et les perspectives qui s'offrent à nous. Avec la volonté de conserver une situation financière saine, nous allons poursuivre les projets auxquels nous nous étions engagés.*

*En premier lieu, la réalisation de l'assainissement collectif : depuis la réalisation du schéma d'assainissement, les études pré-opérationnelles touchent à leur fin. L'étude du choix de la filière est en cours. Dans quelques mois les conclusions seront en notre possession. Parallèlement, nous allons engager une étude financière de raccordement à la station de Butry, en accord avec Vallangoujard. Une fois ces éléments connus, nous pourrons objectivement et définitivement choisir le mode opérationnel de traitement des eaux usées comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale.*

*Nous avons également en projet l'aménagement :*

- d'un bâtiment communal afin que nos agents disposent d'une part de locaux corrects (vestiaires, sanitaires) et d'autre part d'un atelier destiné aux travaux d'entretien.*
- d'un hangar de stockage du matériel encombrant. Des travaux d'entretien sont prévus sur le bâtiment du Foyer Rural (changement de fenêtres, de portes, réalisation d'un accès handicapés) et sur celui de la cantine (réfection de la toiture et des baies vitrées). Tous ces travaux seront réalisés par le biais d'un contrat rural financé à 80% par le Conseil Général et le Conseil Régional.*

*Je voudrais terminer ces quelques mots en vous rappelant que tous les membres du Conseil Municipal restent à votre écoute sur les sujets qui vous tiennent à cœur.*

*Un grand merci au Président du Foyer Rural et son équipe pour les activités qu'ils développent tout au long de l'année, ainsi qu'à notre secrétaire de mairie Mme Flanet et son adjointe Mme Parmentier qui mettent au service de la commune et des habitants leurs compétences et leur disponibilité.*

*Merci à nos agents municipaux tout spécialement Mr Leclere pour son implication et son travail efficace.*

*Merci également à Robert Noël et Diana Beaudouin qui durant plusieurs mois ont restauré la sacristie.*

*Lyne RENARD  
Maire de Labbeville*

---

---

## Mairie de Labbeville

1, grande rue  
95690 Labbeville

Tél : 01 34 70 60 15  
Fax : 01 30 34 71 17

[www.labbeville.fr](http://www.labbeville.fr) ou [.com](http://www.labbeville.com)  
E-mail : [mairie@labbeville.fr](mailto:mairie@labbeville.fr)

## Horaires D'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30  
Mardi 14h00 - 19h00  
Jeudi 14h00 - 17h00

**Les 1er & 3ème samedis du mois 10h - 12h**

Permanence du Maire et des Adjointes  
les Mardi et Jeudi.



Mr Jean-Marie DELIÈGE  
01 34 70 84 73  
06 22 58 70 62



Mr Michel RICHARD  
06 74 28 47 74



Mr Christian DUMET  
01 34 80 17 70  
06 85 58 49 89



Mr Alain Devillebichot  
01 39 37 80 43  
06 09 11 01 23



Mr Sylvain Berté  
01 39 37 80 93  
06 62 49 30 32



Mr Marc Audren  
01 34 70 62 97



Mr Thierry Meyer  
01 30 34 71 56  
06 07 13 37 72



Mr Jean-François Foucard  
01 34 70 62 30  
06 33 24 04 55



Mme Christine Hennebelle  
01 30 34 70 66



Mme Caroline Chapotin  
01 30 34 71 12

## Extraits des comptes rendus des conseils municipaux

Voici un résumé des décisions prises sur ces derniers mois en conseil municipal. L'intégralité des comptes rendus est disponible en mairie ou en ligne sur notre site.

### Conseil du 4 septembre 2008

#### 1) Remboursement des frais du voyage du Foyer Rural:

Le Conseil s'est prononcé pour le remboursement au Foyer Rural de Labbeville des frais du voyage touristique du 7 juin 2008 à Montgobert-Silly pour un montant TTC de 1.104,00 €

#### 2) Achat d'un logiciel " Inventaire " et mise en service:

Le Conseil a accepté la proposition de la société MAGNUS France/LABEGE pour l'achat d'un logiciel " Inventaire/Amortissements " et des frais de mise en service d'un montant HT de 575,00 € (687,70 € TTC)

#### 3) Subvention OPAH énergie du Parc Naturel Régional du Vexin Français:

Le Conseil a décidé de verser la subvention de 628,00 € au titre de l'OPAH énergie à Mlle Delphine BAHIER Château de la Chapelle, à Labbeville (ce dossier est le dernier en cours).

#### 4) Délégation au Maire pour placement de fonds:

Suite à la proposition de Madame le Maire, le Conseil a accepté le placements de la somme de 350.000,00 € pour une durée d'un mois . Cette somme provenant de :

1°) l'emprunt pour achat des parcelles du Mesnil (270.000,00 €) (jusqu'à réalisation de la vente).

2°) remboursement d'assurance suite à sinistre et de la disponibilité restante de la vente du presbytère (80.000,00 €)

Ce placement est réalisé sur un compte à court terme de 1 mois au taux en vigueur à la date de souscription.

#### 5) I.A.T (Adjoint Technique 2è classe):

Le Conseil a souhaité réévaluer le coefficient de l'Indemnité d'Administration et de Technicité de 4,75 à 5,50 attribué à Monsieur Franck LECLERE (Adjoint Technique 2ème classe) à compter du 1er octobre 2008.

#### 6) Taxes du Sausseron 2008:

Le Conseil a accepté le recouvrement des taxes du Sausseron pour un montant total de 4.081,87 € pour l'année 2008 communiqué par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Assainissement de la Vallée du Sausseron.

7) Décisions modificatives au Budget communal 2008 :  
Le Conseil Municipal a décidé les modifications suivantes:

RECETTES du compte 022

Dépenses imprévues - 1361,00 €

DEPENSES aux comptes 616 Prime d'assurance + 66,00 €  
(assurance remorque) 627 Services Bancaires et assimilés  
+270,00 € (commission d'emprunt) 6411 Personnel Titulaire  
+150,00 € (augmentation IAT)

6413 Personnel Non-titulaire +875,00 € (augmentation nombre d'heures de travail) TOTAL + 1.361,00 €

### Conseil du 2 Octobre 2008

1) Contrat d'assurance remorque Lider:

Le Conseil a accepté le contrat d'assurance Groupama en formule " tous accidents " concernant la remorque Lider (580ETF95) pour un montant annuel de 66,00 €.

2) Délibération contre les vols de nuit:

Le Conseil demande par solidarité avec les communes touchées par l'importance du trafic aérien (nuisances sonores) un couvre feu de 8 heures consécutives sur les aéroports de Paris Charles de Gaulle et du Bourget.

3) Impression par prestataire extérieur du bulletin d'informations municipales:

Au vu des propositions faites par les sociétés Copie libre SARL; Procopy et Graphic system; le Conseil s'est prononcé pour l'offre de la société Graphic system (Ennery) pour un montant de 300,00 € par impression.

4) Travaux d'éclairage extérieur immeuble 25 grande rue:

Un seul devis d'un montant de 4126,70 € nous étant parvenu il a été décidé d'attendre d'autres propositions.

### Conseil du 6 Novembre 2008

1) Avenants n° 3 au contrat d'assurance GROUPAMA (responsabilité civile):

Le Conseil a accepté l'avenant n° 3 du 30/09/08 au contrat d'assurance Villasur (GROUPAMA) pour un montant TTC de 123,68 €.

2) Création emploi "Agent Recenseur" (recensement 2009):

Le Conseil a décidé la création d'un emploi d'agent recenseur, non titulaire, à temps non complet, pour la période de mi-janvier à mi-février.

3) Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement 2009:

Le conseil a désigné comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement Mme Brigitte Flanet.

4) Placement de fonds (prorogation du placement):

L'emprunt engagé en vue de l'achat d'un terrain, rue Haute du Mesnil est placé sur un compte à terme (un mois) qui sera à échéance le 15 novembre.

Le conseil a décidé de placer la somme de 350.000 € composée de: l'emprunt pour les parcelles du Mesnil (270.000 €) complété d'une disponibilité d'argent (80.000 €). Ce placement a été réalisé sur un compte à court terme de 1 mois

au taux en vigueur à la date de souscription.

5) Travaux d'éclairage du 25 Grande Rue:

Suite à trois devis présentés pour la fourniture, l'installation et le contrôle de deux lampadaires extérieurs. Le conseil municipal a décidé d'accepter le devis moins disant (société SARL STOM'ELEC), pour un montant de 1.270,74 € TTC.

6) Achat de 2 extincteurs/contrat de désenfumage:

Au vu du devis reçu de la société SICLI, le conseil municipal a décidé de vérifier si les modèles proposés sont sans entretien (avec manomètres) et a reporter sa délibération.

7) Constitution d'une régie d'avances, nomination d'un régisseur et d'un mandataire:

L'objectif est de gérer une caisse en espèces pour les petites dépenses et recettes, lors des animations organisées par le Comité des Animation municipal. Le conseil a créé une régie d'avances, dont le montant est fixé à 300 euros.

8) Constitution d'une régie de recettes, nomination d'un régisseur et d'un mandataire:

Le conseil a décidé de créer une régie de recettes, dont le montant est fixé à 300 €.

9) Nomination du mandataire de la régie de cantine scolaire:

Le conseil a nommé Mme Brigitte Flanet régisseur et Marc Audren mandataire, qui renoncent à toute indemnité.

10) Contrat pour entretien du désenfumage de la Mairie:

Le conseil a accepté le devis de la société SICLI, pour la vérification annuelle du système de désenfumage de la mairie, pour un montant de 170,48 € TTC.

11) Terrain AC 75 et AC 76 rue Haute du Mesnil:

Mme le maire donne lecture du document de synthèse rédigé par un avocat qui nous conseille bénévolement:

- L'acte de vente proposé par les Domaines comprend une clause de partage des plus-values que la commune réaliserait en cas de revente dans les cinq ans. Elle peut être considérée comme un supplément par rapport au prix qui avait été fixé par jugement.

- La commune est engagée dans une procédure d'achat par une lettre du maire datée du 20 juin 2008.

- Plutôt que de revenir sur cet engagement, notre avocat recommande de signer l'acte tel qu'il est proposé aujourd'hui, et d'exercer ensuite un recours hiérarchique ou juridique pour demander le rétablissement du prix fixé par le juge.

Le conseil municipal a décidé de rencontrer un représentant de la DDE pour vérifier la possibilité de reclasser le terrain en zone naturelle et a invité notre avocat conseil pour commenter son rapport et envisager les autres options.

### Conseil du 4 décembre 2008

1) Placement de fonds (prorogation du placement):

Le conseil municipal a décidé de renouveler le placement de l'emprunt pour un mois supplémentaire.

2 et 3) Constitution d'une régie d'avances et de recette nomination d'un régisseur et d'un mandataire:

Les deux régies créées par le conseil en date du 6

novembre 2008 seront constituées en une seule, avec un montant d'avance fixé à 500 euros.

Jean-François Foucart est nommé régisseur et Alain Devillebichot mandataire, chacun renonçant à toute indemnité.

#### 4) Terrain AC 75 et AC 76, rue Haute du Mesnil:

La démarche d'acquisition s'est poursuivie. Suivant les recommandations de notre avocat, l'acte de vente a été renvoyé aux services des Domaines pour confirmer l'achat aux conditions fixées par jugement en date du 29 février 2008, c'est-à-dire sans la clause supplémentaire. Madame le maire donne lecture d'un courrier de l'inspecteur des Domaines qui indique vouloir maintenir cette clause.

Le conseil a confirmé sa décision de refuser des les clauses additionnelles contractuelles.

#### 5) Achat de trois extincteurs:

Le conseil municipal a accepté le devis (SICLI) pour leur remplacement et l'entretien périodique de l'ensemble des extincteurs des bâtiments communaux.

#### 6) Transfert de charges de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron:

Depuis l'instauration de la TPU (Taxe Professionnelle Unique), celle-ci est perçue par la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, qui reverse à chaque commune une quote-part calculée sur la base des taxes perçues précédemment (en 2006), déduction faite des charges qui lui ont été transférées.

Pour la commune de Labbeville, ces charges correspondent aux dépenses liées à la petite enfance supportées par la CCVS en 2007, moins 10%.

Le conseil municipal a décidé d'approuver un montant de charges transférées de 2385 euros.

#### 7) Syndicat de la piscine de Génicourt. Dissolution du syndicat et répartition du solde en faveur de la commune de Génicourt: Le Syndicat Intercommunal d'Exploitation de la piscine de Génicourt a été dissous lors de la réunion de son comité, le 15 décembre 2008.

Il ressort un excédent budgétaire global de 940,36 euros, qu'il conviendrait de répartir entre les communes. En raison du faible montant à répartir et des charges de gestion incombant à Génicourt. Le conseil a décidé de:

- prendre acte de la dissolution du SIEG de la piscine de Génicourt,
- donner son accord pour l'attribution du solde en faveur de la commune de Génicourt.

### Conseil du 18 décembre 2008

#### 1) Placement de fonds compte à terme:

Mme le Maire a informé le conseil qu'il était nécessaire de prendre une nouvelle délibération; en effet la délibération précédente (en date du 4 décembre 2008). Le Comptable du trésor s'étant prononcé et refusant d'exécuter ce mandat, les fonds sont disponibles pour un nouveau placement.

Le conseil a renouvelé le compte à terme en y intégrant les intérêts du placement, arrondis à 2000 euros et de placer ainsi la somme de 352000 euros pour une période d'un mois, renouvelable.

Mme RENARD a lu au conseil un courrier reçu de la direc-

tion des Domaines d'où il ressort qu'ils entendent maintenir les clauses de partage de plus-values.

#### 2) Choix d'un architecte (Contrat Rural):

Mme RENARD a rappelé le contexte pour ceux qui ne sont pas membres de la Commission d'appel d'offres:

Le contrat rural, financé à 80% par le Conseil général et la Région, a pour objet d'aider les petites communes à financer leurs investissements. Son montant est plafonné à 300000 euros, il doit concerner au moins trois opérations.

4 points ont été jugés prioritaires:

- aménagement du bâtiment situé derrière la Mairie: création un vestiaire, des sanitaires et un atelier destiné aux employés.

- cantine scolaire: réfection et isolation de la toiture; pose de baies à double vitrage.

- foyer rural: remplacement des portes et fenêtres actuelles (double vitrage); création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite.

- derrière la cantine scolaire: aménagement d'un hangar de stockage (épareuse, saleuse, tracteur etc...).

Trois cabinets ont répondu à l'appel d'offre.

Le Conseil a décidé d'attribuer le marché au Cabinet POGNANT pour un montant: 6.279 Euros TTC



## Du nouveau pour les transports vers PONTOISE et CERGY!

Notre demande du 17 septembre 2008, pour une rotation de bus supplémentaire, vient d'être satisfaite. Nous avons le plaisir de vous informer qu'une nouvelle ligne 95-05 dessert Labbeville-mairie pour aller vers Pontoise et Cergy à partir du 12 janvier 2009. Elle répond à la demande des lycéens de Pontoise Pissarro pour le service d'entrée de 9H30. Elle correspond davantage aux horaires d'ouverture des magasins de Cergy.

Labbeville-mairie	8h41
Hérouville zone d'activités	8h51
Hérouville château	8h52
Livilliers mairie	8h58
Ennery plateau	9h03
Ennery pharmacie	9h04
Ennery Croix d'Autel	9h05
Ennery stand de tir	9h07
Pontoise Louvrais	9h14
Pontoise lycée	9h16
Pontoise citadelle	9h18
Pontoise poste	9h20
Pontoise pl du Gal de Gaulle	9h25
Cergy préfecture RER	9h35

Service fonctionnant uniquement en période scolaire

Vous souhaitez faire vos courses à l'Isle Adam. La ligne 95-16 vous transporte!

		retour
Labbeville mairie	8h59	12H40
L'Isle Adam église (marché)	9h44	11H55
L'Isle Adam centre Leclerc	9h49	11H50
L'Isle Adam grand val	9h54	11H45

## TRANSPORT SCOLAIRE

Par délibération, le syndicat intercommunal de transport d'élèves (S.I.T.E) a fixé à 3 euros le tarif pour les demandes de duplicata de carte ainsi que les cartes attribuées aux correspondants scolaires. C'est le prix de revient des frais de dossier.

## Paroisse

Samedi 18 h : VALMONDOIS

Dimanche

9 h 40 : ARRONVILLE

11 h : NESLES LA VALLEE

## Caf Info

Quel que soit votre situation votre Caf peut vous aider à mieux concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle.

Renseignez-vous auprès de votre CAF pour connaître les aides auxquelles vous pouvez avoir droit.



Des guides sont à votre disposition dans les locaux de votre CAF ou sur le site " CAF.FR ".

Une campagne de communication auprès des étudiants afin de les sensibiliser sur l'intérêt qu'ils ont à

saisir leur demande d'aide au logement sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr) rubriques " étudiants "

Pour en savoir plus contactez la CAF au 0 820 25 25 25 ou sur [www.Caf.fr](http://www.Caf.fr)

## Encombrants

lundi 2 mars 2009

Mardi 2 juin 2009

Lundi 16 novembre 2009

Depuis le 1er janvier 2009, les déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont plus ramassés dans le cadre de la collecte des encombrants. Les habitants ont donc l'obligation soit de les faire reprendre par leur distributeur lors de l'achat d'un appareil neuf ou équivalent, soit de les apporter en déchetterie. (exemple : réfrigérateurs, congélateurs, micro-ondes, cuisinières électriques, machines à laver le linge et la vaisselle, chauffe-eau, téléviseurs, ordinateurs, chaîne HI-FI et outillages électriques).



## Déchetterie

téléphone : 01.30.31.25.51 (face au Centre Leclerc d'OSNY) se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires d'ouvertures : du 1ER octobre au 31 mars 2009

du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

samedi et dimanche de 10 h à 17 h.

fermé les jours fériés

## Pharmacie de garde



Liste complete: contacter la gendarmerie au 01.34.73.34.17

### Permanences Assistante Sociale - Conseillère en Economie Sociale et Familiale

la permanence sera assurée par 1 deux travailleurs sociaux le mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30 :

Antenne de Service sociale  
38 rue du Général de Gaulle  
95430 - AUVERS SUR OISE  
tél : 01.30.36.14.12

### Retraites

Information générale sur la retraite : n° de téléphone :  
08.21.10.12.14

Chargé de communication - Monsieur Jean-Philippe  
FORLINI - adresse Mail : jean-philippe.forlini@cnav.fr

Un poissonnier est présent tout les jeudis de 7 H 30 à 12  
h 30 place de la mairie d'ENNERY



## Agenda

**Le 2 Mars** Ramassage des encombrants.

**Le 5 Mars** 19h00 Conseil municipal.

**Le 28 Mars** Loto organisé par l'Association des  
Parents d'Elèves, à l'école de Labbeville.

### Le 28 et 29 Mars

Formation aux premiers secours et au  
défibrillateur proposée par les pom-  
piers à Nesles la Vallée.



**Le 2 avril** à 19 h: Conseil municipal.

### Du 4 au 13 avril

Salon artistique de peintures et de sculptures organise  
par le FRAL.

### Le 8 Mai 2008

Commémoration de l'armistice

### Mardi 2 juin

Ramassage des encombrants.

### Dimanche 14 juin

La fête du PNR aura lieu au  
Domaine de Villarceaux à  
Chaussy.



### Samedi 20 juin

Pique-Nique et feu de la St Jean.



### Samedi 27 juin

Kermesse des écoles, organisée  
par l'Association des Parents d'Elèves, à Frouville.

*Offrez-vous une parenthèse de bien-être  
pour une détente physique et psychique chez vous ou en cabinet.*



- *Modelages corporels aux huiles essentielles*  
sur table de massage - 1h : 55 euros
- *Lympho énergie*  
sur table de massage - 1h : 55 euros
- *Soins énergétiques Reiki...*  
sur table de massage - 1h : 45 euros

Déplacement gratuit sur Labbeville et commune limitrophe - Autres + 10 euros  
Cabinet : Centre de bien être Auvers-sur-Oise - 48 rue du Général de Gaulle

Sur Rendez-vous, de 9h à 19h, du lundi au samedi matin  
Contact Nadia Poullain : 06 75 07 00 66 - Plus d'infos : [www.espritdecoeur.fr](http://www.espritdecoeur.fr)



## Surprise pour Mme Debuire

Une après-midi riche en émotion s'est déroulée dans la cour de l'école maternelle. De nombreux anciens élèves de Mme Debuire (directrice de l'école dans les années 70 et début 80) lui ont fait la surprise de l'accueillir en chanson. Thierry Patte et Sabine Debuire les avaient rassemblés après en avoir retrouvé jusque Colmar, Cannes, Montpellier ou encore Tours...

Bon nombre étaient présents ce jour là, ravis de revoir celles et ceux qu'ils ont beaucoup apprécié, souvenir de leurs plus belles années.

A bientôt Madame la professeur, on ne vous oubliera jamais !



*C'est avec une immense joie que j'ai retrouvé bon nombre de mes anciens élèves 24 ans après! Quelle surprise! Quel bonheur! Je vous remercie pour cet accueil chaleureux, ce cadeau magnifique que je n'oublierai jamais. Ce samedi 13 septembre restera graver dans mon cœur à jamais. Merci mille fois encore pour tout et mille bisous à tous.*

Marie-Thérèse

## La commémoration du 11 Novembre

A Nesles la Vallée une cérémonie commémorative pour le 90ème anniversaire de l'armistice 1918, a réuni de nombreux habitants des communes voisines dont Labbeville. La présence des poilus fût remarquée.



## Florence Coiffure



Salon à domicile  
tel: 06 10 05 71 68

## Labbeville emporte la victoire

Le Dimanche 14 septembre, Labbeville participe et emporte la victoire des jeux inter villages de la 30ème édition de la fête cantonale à Auvers-sur-Oise. Une belle équipe de jeune Labbeillois ont su être tenaces, sportifs et surtout très motivés pour gravir la première marche du podium.

Nous aurons l'honneur d'accueillir le 13 septembre prochain l'édition 2009 et de conserver notre titre chez nous ! Dès à présent nous débutons dans l'organisation et proposerons au CAVS, le site d'accueil et les activités sportives. Nous solliciterons de nombreux jeunes labbeillois afin de constituer une belle équipe de vainqueurs. Nous aurons également besoin de tous pour les encourager.



Sylvain Berté





## Le Marché de Noël

Pour la quatrième année consécutive, le marché de Noël de Labbeville a été une réussite. Les visiteurs ont été nombreux. C'est dans une ambiance conviviale que les 14 participants proposaient de l'artisanat. Les stands étaient tous plus différents les uns des autres : objets de décoration,

perles, broderies, tableaux, jeux et jouets, cartes et décorations de Noël, artisanat d'Inde et de Madagascar, diverses gourmandises... L'école d'Hédouville était également présente. L'institutrice présentait les travaux de ses élèves



dont le produit de la vente aidera au financement de la classe de découverte organisée cette année.

Le thé chaud au miel et au vin offert comme chaque année le dimanche après-midi a été apprécié par tous, visiteurs comme exposants.

Un atelier de modelage a été improvisé par une exposante le dimanche après-midi, les jeunes et les moins jeunes étaient très intéressés.

Il ne fait aucun doute que le succès de notre marché ira grandissant, les places sont réservées d'une année sur l'autre et parmi les visiteurs nous avons eu des demandes de participation pour Noël 2009.

Il va falloir pousser les murs...

Mme Pradine



## Labbeville fête Noël avec nos enfants

Le comité d'animation municipal a organisé le samedi 13 décembre 2008 un arbre de Noël pour les enfants nés après le 01/12/1995 sous le préau de l'école. Les enfants ont été accueillis par des ateliers maquillage et sculpture sur ballons. Puis Lupo, un lutin du Père Noël spécialisé dans le développement de nouveaux



jouets, a entraîné les enfants dans la magie de Noël. De sources sûres, les plus grands se sont laissé envahir par cette belle histoire fort bien contée. Mais Lupo n'est pas venu seul !!! Le père Noël l'a rejoint pour distribuer tous ses cadeaux. Une fois tout débarrassé nous avons pu nous retrouver autour d'un chocolat chaud. Pour les plus grands, le vin chaud et les marrons traditionnels en fête de Noël, étaient servis à l'extérieur. Un Grand merci à Lupo qui a rejoint les autres lutins du père Noël, les enfants pour leur participation, ainsi qu'à l'équipe d'animation Labbeilloise. Toutes les photos sur le site communal.

Un spectacle proposé par Étoile de Rêve, organisateur de spectacles pour enfants: Arbres de Noël et anniversaires.  
[www.etoiledereve.com](http://www.etoiledereve.com)

Sylvain Berté



## Enquête de recensement

Depuis le 1er janvier dernier l'INSEE a rendu public le résultat du recensement 2006. La base de référence est le recensement 2004 réévalué suivant des indices locaux et nationaux. Nous publions les chiffres 2004 détaillés sachant qu'ils sont très proche de la revalorisation. Nous comptons désormais 518 habitants au 1er janvier 2006 et c'est le seul chiffre officiel et disponible par l'institut national. Nous passons administrativement dans les communes de + 500 et - 3500 habitants.

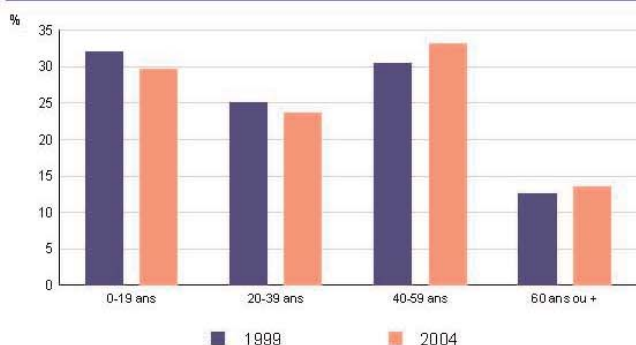
### Population

	2004	1999
<b>Population</b>	<b>510</b>	<b>484</b>
Part des hommes (%)	52,2	52,9
Part des femmes (%)	47,8	47,1

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
RP99 - Exploitations principales

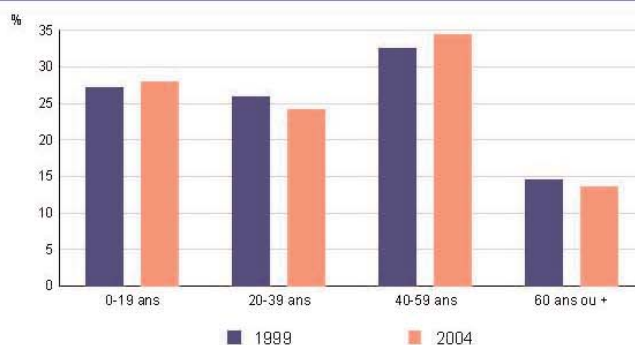
Depuis 1999, la population a augmenté de 26 habitants, soit une progression de 5,4%.

### Répartition des hommes selon l'âge



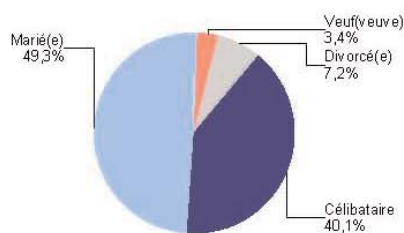
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
RP99 - Exploitations principales

### Répartition des femmes selon l'âge



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
RP99 - Exploitations principales

### Etat matrimonial en 2004 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
Exploitation principale

### Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2004
<b>Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :</b>	<b>484</b>
la même région (%)	94,8
la même commune (%)	76,9
le même logement (%)	70,9
une autre région ou à l'étranger (%)	5,2

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
Exploitation principale

### Type d'activité

	2004	1999
<b>Population</b>	<b>510</b>	<b>484</b>
Actifs	260	250
Actifs occupés (%)	46,5	48,8
Chômeurs (%)	4,5	2,9
Inactifs	250	234
Retraités ou pré-retraités (%)	12,2	11,6
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	12,4	7,2
Autres inactifs (%)	24,5	29,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
RP99 - Exploitations principales

### Population active

	2004	1999
<b>Population active (15-64 ans)</b>	<b>258</b>	<b>248</b>
Population active occupée	235	234
Chômeurs	23	14
Taux d'activité (%)	69,9	74,5
Taux de chômage (%)	8,9	5,6

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004  
RP99 - Exploitations principales

Les conséquences sont nombreuses sur le plan administratif et budgétaire. par exemple: aux prochaines élections nous aurons 15 candidats à élire, contre 11 aujourd'hui. Les indemnités aux maire et ses adjoints son plus élevées dès à présent. Les subventions régionales et départementales sont également révisées. La répartition de notre population par âge nous apprend que notre village est fort jeune, car seulement 14% font partie des plus de 60 ans.

## Composition des ménages

	2004	1999
<b>Nombre de ménages</b>	<b>179</b>	<b>173</b>
Part des ménages d'une personne (%)	15,6	20,2
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	72,6	72,3
Nombre moyen de personnes par ménage	2,7	2,7

**Depuis 1999, la commune compte 6 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 3,5%.**

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

## Catégories de logements

	2004	1999
<b>Ensemble des logements</b>	<b>201</b>	<b>197</b>
Résidences principales	179	173
Part dans l'ensemble des logements (%)	89,1	87,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	12	17
Logements vacants	10	7

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

**La commune compte 4 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 2,0%.**

## Parc des résidences principales

	2004	1999
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>179</b>	<b>173</b>
dont		
- part des maisons (%)	88,8	90,2
- part des appartements (%)	10,6	7,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

## Caractéristiques des résidences principales

	2004	1999
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>179</b>	<b>173</b>
Part des propriétaires (%)	77,7	75,1
Part des locataires (%)	18,4	19,7
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	59,2	57,2
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	2,2	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

## Ancienneté d'emménagement

	2004
<b>Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :</b>	
- depuis moins de 5 ans (%)	27,9
- de 5 à 9 ans (%)	17,3
- 10 ans ou plus (%)	54,7
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	15

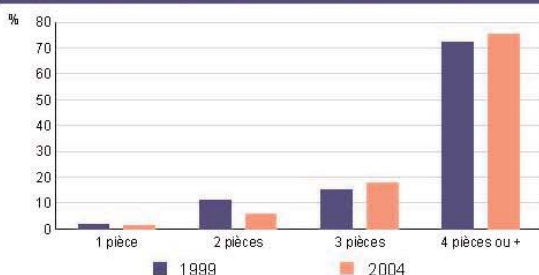
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - Exploitation principale

## Equipement des ménages

	2004	1999
<b>Nombre de ménages</b>	<b>179</b>	<b>173</b>
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	99,4	97,7
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	94,4	91,9

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

## Nombre de pièces des résidences principales



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

## Nombre moyen de pièces

	2004	1999
<b>Nombre moyen de pièces par résidence principale</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>
Nombre moyen de pièces par maison	5,2	4,8
Nombre moyen de pièces par appartement	3,2	3,4

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2004 - RP99 - Exploitations principales

Le projet de "Boucle du Vexin français et de ses connexions" a pour ambition de réaliser un itinéraire d'une soixantaine de kilomètres, à l'usage de promenades familiales, reprenant en grande partie le tracé des anciennes voies ferrées.

Considéré comme l'un des dix projets structurants figurant dans la nouvelle charte du Parc Naturel, il bénéficie également de l'appui du Conseil Général du Val d'Oise.

### Le projet

Il s'inscrit dans le contexte et en cohérence avec les schémas de "vélo routes-voies vertes" mis en place aux niveaux européen, national, départemental et local.

Le site de l'Association Française de développement des Vélo routes et Voies Vertes en donne la définition : l'association d'itinéraires linéaires et continus à usage des vélos: les "Vélo routes" à celui des "Voies Vertes", aménagées à destination exclusive ou quasi-exclusive des déplacements non-motorisés.

L'étude de faisabilité a été lancée en 2007 par le Parc du Vexin. Confiée aux cabinets Inddigo-Altermodal et Vélo plan, elle se déroule en quatre phases :

1. L'identification du tracé de la Boucle principale et de ses connexions avec d'autres chemins de randonnée ou de promenade
2. Le recueil des attentes et des besoins des utilisateurs
3. L'étude des caractéristiques techniques du parcours et l'évaluation des coûts
4. Les modes de gestion du projet, le financement, le budget d'entretien

### L'itinéraire

L'itinéraire principal reprend en grande partie le tracé des anciennes voies ferrées désaffectées : Valmondois - Chars - Magny - Aavernes - Sagy - Cergy.

À terme, un itinéraire de plus de soixante kilomètres permettra à un public familial de découvrir le Vexin français sans nuisance et en toute sécurité, l'essentiel du parcours étant interdit aux véhicules motorisés.

Le tracé sur la commune de Labbeville n'est pas encore définitif. S'il reprend bien sur à chaque fois que possible le parcours de la voie inaugurée en 1886 par la Société Générale des Chemins de Fer Économiques, certaines parties ne sont plus accessibles et nous étudions actuellement différentes alternatives.

Au total, 28 communes sont directement concernées, et plus encore si l'on considère les projets de "Boucles secondaires" et d'itinéraires locaux qui lui seront raccordés.



### Les acteurs

Le Parc Naturel Régional du Vexin français est l'initiateur du projet qui fait partie des axes prioritaires d'action inscrits dans sa nouvelle charte. Contact : Irène HEDRICH chargée de mission "Activités de pleine nature".

Le Conseil Général du Val d'Oise apporte un soutien technique et financier.

Deux cabinets conseil ont participé aux études préliminaires :

Inddigo et Véloplan.

Le projet a été présenté en juillet 2008 à la municipalité de Labbeville qui a émis un avis globalement favorable, tout en émettant quelques réserves :

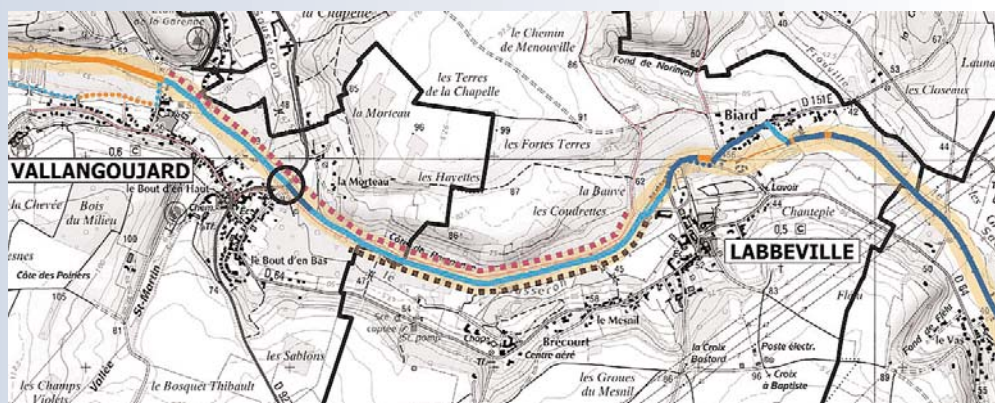
l'usage projeté ne devra pas remettre en cause les usages existants, tels que l'accès aux exploitations agricoles et à leurs propriétés par les riverains,

l'utilisation (modérée) par les cavaliers devra être maintenue,

l'aspect naturel des chemins devra être conservé, une attention particulière devra être portée dans le choix d'un itinéraire garantissant un niveau de sécurité compatible avec un usage familial,

le budget communal n'a pas l'ambition ni les moyens d'assurer l'entretien d'une infrastructure qui dépassera notre cadre local.

Si nous sommes confiants dans les possibilités d'aboutir à un résultat respectueux de ces exigences, une inquiétude



subsiste concernant la sécurité des usagers dans certaines parties du tracé qui devront emprunter les routes ouvertes à la circulation automobile. Nous étudions actuellement quelques alternatives pour tenter de les contourner.

### Liens

Sur le site de la commune de Marines, un article intéressant et documenté sur l'histoire de notre "Petit train" :

Histoire du chemin de fer à Marines

L'annuaire des voies vertes de France

Un exemple proche : la voie verte de la vallée de l'Epte

[www.voiesvertes.com](http://www.voiesvertes.com)

## Assainissement de la Vallée du Sausseron

Lors de leurs derniers conseils municipaux, Labbeville et Vallangoujard ont décidé de lancer une étude commune pour vérifier la faisabilité d'un raccordement de nos deux communes au syndicat d'assainissement de la Vallée du Sausseron (SICTEU-VS) qui regroupe déjà Butry-sur-Oise, Valmondois et Nesles-la-Vallée.

Les schémas directeurs d'assainissement actuels de nos deux communes prévoient une solution très différente :

- Pour Vallangoujard, la reconstruction et l'agrandissement de la station d'épuration actuelle, obsolète et sous dimensionnée, pour traiter à moyen terme la majorité des habitations,

- Pour Labbeville, la construction d'une station d'épuration d'une capacité de 500 eqh (équivalent habitant) qui permettra d'accueillir les effluents d'environ 200 habitants. Les autres devront mettre aux normes leurs installations.

Le scénario qui sera soumis à l'étude est une alternative qui consiste à relier le collecteur d'eaux usées existant en amont de Labbeville (Vallangoujard) à celui existant en

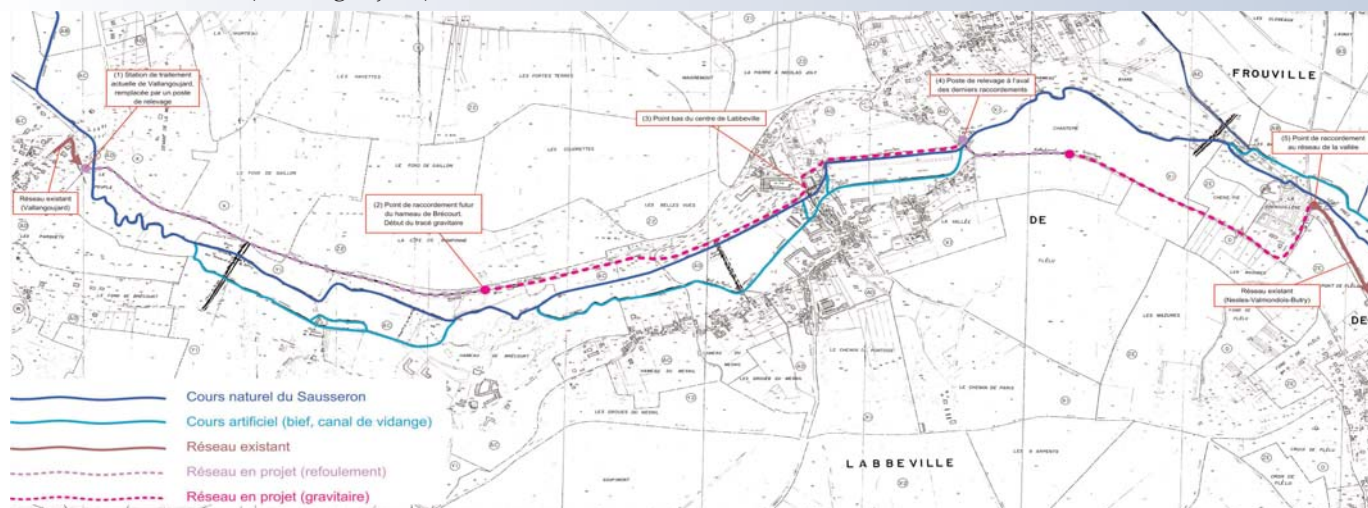
aval (Nesles-Valmondois-Butry), pour acheminer nos eaux usées vers la station d'épuration de Butry. Cette solution éviterait la construction des deux stations d'épuration et préserverait le Sausseron de leurs rejets.

Bien que divergente par rapport aux schémas directeurs, la décision est cohérente avec les annonces faites précédemment :

Vallangoujard a fait savoir qu'elle attendait la décision de Labbeville, soit pour réaliser ce projet en commun, soit pour lancer les travaux de sa propre station d'épuration.

Le conseil municipal de Labbeville s'est engagé à "apporter toute l'information nécessaire sur les différentes solutions", pour éclairer et documenter son choix. Cette étude en est la première manifestation. Vous trouverez progressivement sur le site de Labbeville plus d'informations sur les solutions envisagées, leurs avantages respectifs et l'avancement de l'étude.

Thierry Meyer



### Réhabilitation du chemin de MERU

Encombré par une végétation envahissante qui étouffait les quelques arbres qui tentaient de survivre, impraticable depuis une bonne vingtaine d'années, le chemin de Méru va connaître une nouvelle jeunesse.

Nos employés communaux, Franck et Hervé, se sont attelés à la besogne et ont déjà effectué un travail qui transfigure le chemin (cf photos).

Il reste environ 200m à traiter et le chemin de Méru pourra être ouvert, offrant ainsi des nouveaux itinéraires aux randonneurs.. Le passage d'un engin de travaux publics sera nécessaire pour pouvoir l'ouvrir aux exploitants agricoles.



Chistian Dumet

## COMMISSION BUDGET FINANCES du 22 janvier 2009

Vos élus se sont réunis à plusieurs reprises afin de proposer au Conseil Municipal les orientations qui nous guideront dans l'élaboration du budget primitif 2009. Les idées qui dominent sont les suivantes :

€ Stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement qui seront réduites d'environ 10 % pour revenir aux alentours de 360 000 euros.

Poursuite, malgré la crise actuelle, d'un programme d'investissements permettant tout à la fois:

€ La protection de notre patrimoine immobilier ou sa mise en valeur.

€ Au personnel qui entretient notre commune de travailler dans de meilleures conditions.

€ Dans la mesure où les subventions nous seront accordées, 2009 verra la mise en chantier d'un atelier communal (situé dans le bâtiment annexe de la mairie) ainsi que le remplacement des baies vitrées et de la toiture du bâtiment abritant la cantine scolaire. Ces dépenses seront réalisées sans augmentation de la fiscalité locale et sans nouveau recours à l'emprunt. Nous vous indiquons les grandes masses du Compte Administratif et du Budget Primitif qui seront présentées au vote du Conseil Municipal. Notons toutefois qu'à ce stade de la réflexion, les chiffres peuvent encore évoluer.

Exercice 2008 :

Recettes 2008 : + 430 220 euros

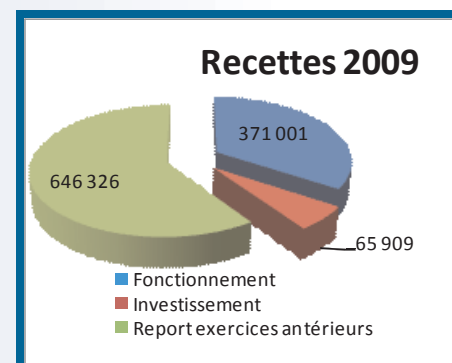
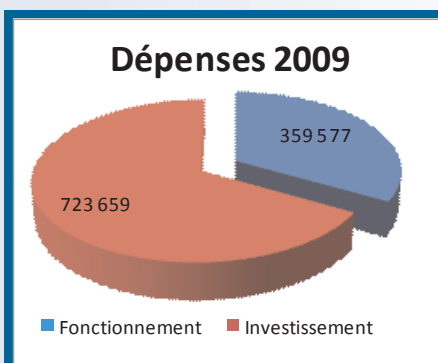
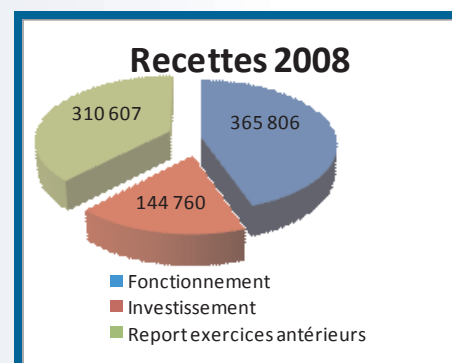
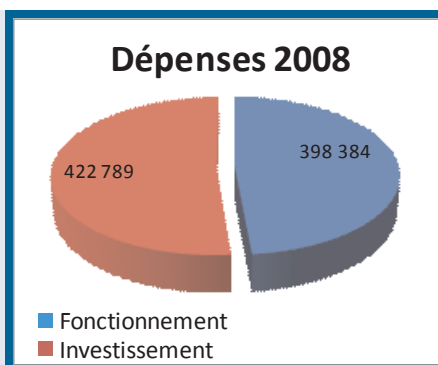
Dépenses 2008 : - 405 108 euros

Solde exercice 2008 : + 335 719 euros

Budget Primitif 2009 :

Le tableau suivant permet de comparer le budget prévisionnel voté en 2008 et celui qui sera proposé pour 2009 :

Christian Dumet.



BUDGET PRIMITIF	2008		2009	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	398 384	365 806	359 577	371 001
Investissement	422 789	144 760	723 659	65 909
Report exercices antérieurs		310 607		646 326
Totaux	821 173	821 173	1 083 236	1 083 236



*Mon Cher Pierre,  
Nous voici une dernière fois rassemblés autour de toi, dans cette église à laquelle tu étais profondément attaché et fier, pour te dire un dernier adieu. C'est avec tristesse et émotion que je veux te dire la peine de tous ceux qui, comme moi, t'ont connu, estimé, apprécié, aimé. En leurs noms, présenter à Marie-Thérèse, ton épouse, à tes enfants, ta famille, nos condoléances les plus sincères, leur exprimer notre profonde*

*sympathie, leur dire surtout notre amitié. A toi Pierre, dire Merci. Les milliers de mercis de tous ceux qui te sont redevables, à un titre ou à un autre, professionnel, social, civique, humanitaire, pour l'aide toujours efficace, souvent désintéressée que tu leur as apportée. Tu es né à Labbeville en 1920 "au bord du Sausseron" comme tu te plaisais à le dire. Une petite rivière qui sera pour beaucoup dans ta vocation que tu as définie comme celle d'un "chercheur d'Or Bleu". Après une jeunesse pleine d'activités, vient 1939, la guerre, l'exode, la défaite, l'occupation. Le retour à Labbeville, la découverte de l'entreprise Huillet et des puisatiers, le début d'une belle et riche aventure. Tu as toujours été fidèle à tes convictions, su faire fructifier les talents que tu avais reçus, sans jamais vouloir prendre de repos. Tu t'es toujours montré un citoyen responsable, un élu dévoué et compétent, un professionnel exemplaire. Refusant de se résigner hier à la domination de l'occupant, plus tard aux lenteurs ou à l'incompréhension d'une administration tatillonne ou de concitoyens septiques.*

*Tu peux, Pierre, partir en Paix.  
Adieu.*

Gérard Claudel

Les P'tits Loups du Vexin  
8bis, Grande Rue  
95690 Labbeville  
Tel : 01.30.34.79.07

Nous accueillons vos enfants scolarisés tous les mercredis et les vacances de 8 h 00 à 19 H 00, ainsi que pour l'accueil du matin et du soir.

### Les projets

le 25 mars, sortie au théâtre pour une comédie musicale,  
le 13 mai, sortie à la Ferme de Gally à Sartrouville  
Pour les vacances de Pâques :  
le 16 avril, sortie au bowling de Saint Maximin (accessible aux petits).  
le 23 avril, animation sur la sécurité routière, n'oubliez pas votre vélo et votre casque  
Les P'tits Loups participent aussi aux animations des villa-

ges environnants :

le 29 mars, les P'tits Loups se présenteront au Concours des Epouvantails de Sagy

le 27 mai, le comité des fêtes de Frouville a invité les P'tits Loups au " Marché du Printemps "

Cette année, le mini séjour est prévu pendant la semaine du 6 au 10 juillet 2009, ouvert aux enfants entre 3 et 12 ans.

Cotisation annuelle par famille de 23€.

Les frais sont déductibles jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

Nous vous rappelons que cet accueil est géré par des bénévoles qui constituent une association loi 1901. Les partenaires financiers sont principalement les communes et la CAF.

Béatrice Allag

**I**l ne vous a pas échappé que cette nouvelle formule du Bulletin d'Information Municipal avait changé de "look". Nous avons pensé que la forme avait de l'importance dans notre mode de communication. Et depuis la création du site internet [Labbeville.fr](http://Labbeville.fr) il était souhaitable de passer en mode couleur. Le fond tend à prendre également une nouvelle orientation. Le B.I.M n'est plus l'exercice d'une seule personne, mais bien de l'addition de compétences, désirant publier un article ayant pour objet l'information communale. La publicité locale a fait également son apparition afin d'équilibrer les comptes de cette nouvelle ambition.

Sylvain Berté

## Etat Civil 2008

### Naissances

Lyne Renard et les membres du conseil municipal félicitent les heureux parents de:

Elina BERTÉ, le 3 septembre 08

Emmy DAUVÉ, le 27 septembre 08

Semih TÜRKSOY, le 3 octobre 08.

Diego IGREJAS, le 27 novembre 08

Nino MICHEL, le 5 décembre 08

### Décès

Lyne Renard et les membres du conseil municipal présentent également leurs plus sincères condoléances aux familles:

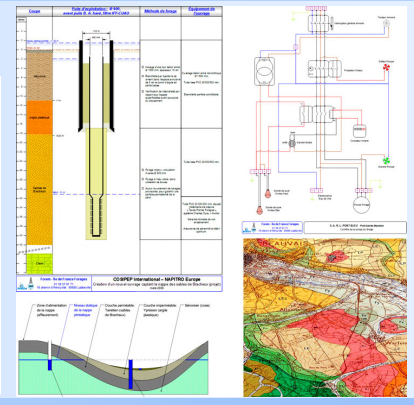
Mme Jeannine DAVROULT veuve de M. Robert HANOCQ, le 6 septembre 08

M. Marc DEBRIL, le 28 octobre 08

M. Pierre MEYER, le 22 décembre 08

## Études & Recherche d'eau

- Études hydrogéologiques.
- Prospection, sondages de reconnaissance.
- Audits d'installations.
- Dossiers administratifs de déclarations et autorisations légales.



## Réalisation de Puits & Forages

- Puits havés Ø 1000—9000 mm.
- Havage de cuvelages Béton armé pour puits d'adduction d'eau et ouvrages de génie civil.
- Forages au battage et rotary en circulation directe ou inverse Ø 150—900 mm.
- Spécialiste du captage dans les sables fins.

## Installations de pompage

- Installations clés en mains incluant tous corps de métiers.
- Pompes et équipements des captages.
- Raccordements hydrauliques et électriques.
- Régulation, contrôle & surveillance.
- Location de pompes de dépannage, toutes puissances.



## Maintenance & Réhabilitation

- Réhabilitation d'ouvrages : dépollution, remise en conformité, augmentation des débits.
- Atelier de réparation de pompes, banc d'essais.
- Inspections caméra, diagraphies,
- Contrats de maintenance: contrôles et entretiens préventifs, interventions avec délais garantis.

## Géothermie basse température

- Forages pour capteurs verticaux.
- Doublets de captage et rejet.
- Installations de pompage et raccordements à la pompe à chaleur hydrauliques et électriques.

